INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIÉTÉ: ASSURANCES MAGHREBIA S.A

Siège social : 64, Rue de Palestine 1002 Tunis

La société Assurances Maghrebia SA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2025.

Indicateurs d'activité au 30/09/2025

(Unité: 1000 dinars)

1- Primes émises et acceptées nettes d'annulations en cours	3ème Trimestre 2025	3ème Trimestre 2024	Du 01/01/2025 au 30/09/2025	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024 (*)
Incendie et Risques divers	7 841	7 805	58 884	53 646	62 048
Santé	27 816	26 086	95 508	85 738	114 091
Automobile	24 760	21 957	74 575	68 150	90 817
Transport	876	1 031	3 085	3 781	5 090
Total	61 292	56 880	232 053	211 315	272 046
TOLAI	01 232	00 000	202 000	211010	212 040

2- Primes cédées	3ème Trimestre 2025	3ème Trimestre 2024	Du 01/01/2025 au 30/09/2025	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024 (*)
Incendie et Risques divers	6 227	5 882	47 186	44 321	50 379
Santé	5 783	5 455	19 968	18 153	24 720
Automobile	545	475	1 647	1 492	1 989
Transport	640	866	2 420	3 208	4 219
Total	13 195	12 677	71 221	67 174	81 307

4 671

18 876

15 897

4 900

4- Charges de sinistres nettes	3ème Trimestre 2025	3ème Trimestre 2024	Du 01/01/2025 au 30/09/2025	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024 (*)
Incendie et Risques divers	1 587	- 1014	4 617	405	208
Santé	23 061	20 232	73 544	66 928	103 052
Automobile	16 276	11 864	48 168	45 811	53 526
Transport	143	49	430	- 920	- 656
Total	41 068	31 132	126 759	112 224	156 130

5- Produits financiers nets	7 794	/ 88/	25 954	23 306	30 208

3-Commissions

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs sont arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

- Les chiffres au 30 septembre 2025 sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Réglés, Primes Cédées, Commissions).
- 2. Les charges de commissions : s'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
- 3. La charge de sinistres nette correspond à la charge de sinistres brute¹ moins la charge de sinistres cédée.
- 4. Les produits financiers nets, comprennent les loyers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (dépôts, obligations et autres). Les produits de placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.
- 5. Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2024 sont audités.

I. LES FAITS SAILLANTS AYANT MARQUE L'ACTIVITE DE LA COMPAGNIE DU 01 JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2025

Au terme du troisième trimestre 2025, Assurances Maghrebia a réalisé :

- 1. Un **chiffre d'affaires** qui s'élève à **232,053 MD** contre 211,315 MD au 30.09.2024, enregistrant une augmentation de **9,81%** et un taux de réalisation de **100,32%** du budget relatif au troisième trimestre de l'année 2025. Il est à noter que cette croissance du chiffre d'affaires est portée de façon homogène entre les 3 principales activités, à savoir la Santé (+11,40%), l'Incendie et les Risques Divers (+9,76%) et l'Automobile (+9,43%).
- 2. Des **primes cédées** qui s'élèvent à **71,221 MD** contre 67,174 MD au 30.09.2024, enregistrant une hausse de **6,03%** et marquant ainsi un taux de réalisation de **98,82%** par rapport au budget au 30 septembre 2025.
- 3. Des **commissions servies** qui s'élèvent à **18,876 MD** contre 15,897 MD au 30.09.2024, enregistrant une augmentation de **18,74%**, enregistrant un taux de

¹ La charge de sinistres brute comprend les sinistres réglés nets de recours encaissés et compte tenu des frais de gestion de sinistres, ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer.

réalisation de **104,17%** du budget prévu au 30.09.2025. Il est à noter que le rythme de croissance des commissions servies ralentit par rapport à la situation arrêtée au 30.06.2025 (croissance de +24,50%).

- 4. Une augmentation de la charge de sinistres nette de 12,95%pour s'établir à 126,759 MD, enregistrant ainsi un taux de réalisation de 99,68% par rapport au budget prévu au 30.09.2025. La croissance de cette charge de sinistre est principalement portée par la Branche Incendie et Risques Divers, très faiblement sinistrée en 2024. A contrario, la croissance de la charge de sinistres nette des branches Santé (+9,89%) et Automobile (+5,14%) reste inférieure à la croissance de leurs primes émises.
- 5. Des **produits financiers nets** de **25,954 MD** contre 23,306 MD une année auparavant, soit une hausse de **11,36**% et un taux de réalisation de **107,51**% par rapport budget relatif au troisième trimestre 2025.

II. FORECAST 2025:

Les prévisions de l'année 2025 de la compagnie ont été actualisées sur la base des réalisations au 30/09/2025, dans la continuité des orientations stratégiques et de la conjoncture économique du pays.

Les principaux indicateurs sont les suivants :

Chiffre d'affaires

En 2025, le chiffre d'affaires prévisionnel de la compagnie atteindrait **300,000 MD** enregistrant ainsi une croissance de **10,28%** par rapport à l'exercice 2024.

Primes cédées

En adéquation avec l'évolution prévisionnelle du chiffre d'affaires par branche, les primes cédées évolueraient de **10,27%** pour atteindre **89,655 MD**.

Commissions

Compte tenu de la structure prévisionnelle du chiffre d'affaires par branche en 2025, les commissions à servir à notre réseau de distribution évolueraient de **9,69**% pour s'établir à **23,010 MD**.

Charge de sinistres nette

La charge de sinistres nette prévisionnelle évoluerait de **4,49**% par rapport à 2024, et ce en adéquation avec l'évolution du chiffre d'affaires, pour s'établir à **163,141 MD**.